

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**SECTION 1: IDENTIFICATION****Identificateur du produit utilisé sur l'étiquette**: **LIQUIDE DE DÉMARRAGE INSTANT****Code(s) du produit** : M3515C**Usage recommandé du produit chimique et restrictions sur l'utilisation**

: Moteurs à gaz et diesel à démarrage à froid.
Utilisations déconseillées: Ne pas utiliser lorsque le moteur est en marche. Ne pas continuer à utiliser le produit lorsque le moteur ne démarre pas suivant la procédure recommandée. Ne pas utiliser sur un moteur noyé. Ne pas utiliser avec des moteurs qui utilisent des bougies de préchauffage (surtout les voitures diesel pour particuliers).

Famille chimique : Mélange.**Nom, adresse, et numéro de téléphone du fournisseur:****Nom, adresse, et numéro de téléphone du fabricant:****Radiator Specialty Co., of Canada**

1711 Aimco Blvd.
Mississauga, ON, Canada
L4W 1H7

No. de téléphone du fournisseur

: (905) 625-9117 (lundi au vendredi 8 h à 16 h)

No. de téléphone en cas d'urgence

: (613) 996-6666 (CANUTEC)

Consulter le fournisseur.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Classification du produit chimique**

Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification:

Aérosol inflammable - Catégorie 1

Gaz sous pression

Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique - Catégorie 3 (Irritation respiratoire; Effets narcotiques)

Toxicité par aspiration - Catégorie 1

Éléments d'étiquetage*Pictogramme (s) de danger**Mot indicateur*

DANGER!

Mentions de danger

Aérosol extrêmement inflammable.

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Provoque une irritation cutanée.

Peut irriter les voies respiratoires.

Peut provoquer une somnolence et des vertiges.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conseils de prudence

Tenir à l'écart de chaleur/étincelles/flamme nue. - Ne pas fumer. Éviter de pulvériser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'allumage. Récipient sous pression: ne pas perforer ni brûler, même après usage. Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. Bien laver les mains et le visage après la manutention. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants de protection.

EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Ne PAS faire vomir.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée, consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

EN CAS D'INHALATION: Déplacer la victime à l'air frais et garder en position confortable pour respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder les contenants bien fermés. Garder sous clef. Protéger du soleil. Éviter l'exposition à des températures excédant 50°C/122°F.

Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

Autres dangers

Autres dangers qui ne nécessitent pas une classification:

Des fumées toxiques risquent de se libérer durant un incendie. Le contact direct avec les yeux peut causer des petites rougeurs. L'ingestion de quantités importantes peut provoquer de troubles du système nerveux central (p.ex. étourdissements, maux de tête). Une surexposition prolongée peut entraîner de légers effets sur les reins, comme l'augmentation du poids des organes.

Précautions pour la protection de l'environnement:

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter Section 12 pour plus de renseignements environnementaux.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

<u>Nom chimique</u>	<u>Nom commun et les synonymes</u>	<u>No CAS</u>	<u>Concentration</u>
Heptane normal	Dipropyl méthane Hydruure heptyl	142-82-5	75,2
Éther diéthylique	Oxyde d'éthylène Éther	60-29-7	18,9
Dioxyde de carbone	Anhydride carbonique	124-38-9	5,5

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

- Ingestion* : EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si le vomissement survient spontanément, garder la tête de la victime plus basse et vers l'avant afin de réduire le risque d'aspiration.
- Inhalation* : EN CAS D'INHALATION: Déplacer la victime à l'air frais et garder en position confortable pour respirer. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- Contact avec la peau* : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée, consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
- Contact avec les yeux* : Rincer immédiatement les yeux avec de l'eau courante pendant au moins de 5 à 10 minutes. S'il y a lieu, enlever les lentilles cornéennes si cela est facile à faire. Continuer de rincer. Si l'irritation ou les symptômes apparaissent, obtenir des soins médicaux.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. L'aspiration dans les poumons durant l'ingestion ou suivant le vomissement risque de causer une pneumonie chimique, qui peut être mortelle. Provoque une irritation cutanée. Symptômes peuvent inclure rougeurs, cloques, douleurs et œdème. Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer une toux et des difficultés respiratoires. Risque de causer la dépression du système nerveux central. Les symptômes peuvent inclure douleur, maux de tête, nausée, vomissement, somnolence, étourdissements et autres effets sur le système nerveux central. Le contact direct avec les yeux peut causer des petites rougeurs. L'ingestion de quantités importantes peut provoquer de troubles du système nerveux central (p.ex. étourdissements, maux de tête). Une surexposition prolongée peut entraîner de légers effets sur les reins, comme l'augmentation du poids des organes.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- : Un examen médical immédiat est requis. Danger par aspiration. L'aspiration dans les poumons durant l'ingestion ou suivant le vomissement risque de causer une pneumonie chimique, qui peut être mortelle. Assurer des soins de soutien généraux et traiter les symptômes. Veiller à ce que le personnel médical soit mis au courant des matières impliquées afin de prendre les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

- : Dioxyde de carbone (CO₂); Produit sec; Mousse résistant à l'alcool; brouillard d'eau .

Agents extincteurs inappropriés

- : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange / Conditions d'inflammabilité

- : Aérosol extrêmement inflammable. Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol. La matière flotte sur l'eau et peut s'enflammer de nouveau à la surface de l'eau. Ce produit est contenu sous pression et peut éclater lorsqu'il est exposé à la chaleur et aux flammes.

Produits de combustion dangereux

- : Oxydes de carbone; oxydes de soufre; Oxydes d'azote (NO_x); oxydes de phosphore; Hydrocarbures polycycliques aromatiques; Autres composés organiques non identifiés.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Équipement de protection pour les pompiers

- : Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive. Les pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque avec visière, des gants, des bottes en caoutchouc, et pour l'entrée dans des espaces clos, un appareil respiratoire autonome.

Méthodes spéciales de lutte contre l'incendie

- : Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. Protégez le personnel contre l'évacuation ou la rupture des contenants. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau. Aménager un barrage pour contrôler l'eau.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- : Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent. Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Porter un équipement de protection approprié. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Précautions pour la protection de l'environnement

- : Éviter que le produit s'infilte dans les drains, les égouts, les étendues d'eau et le sol.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- : Ventiler la zone. Enlever toute source d'ignition. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Pour un déversement de liquides: absorber avec une matière inerte et non combustible comme le sable, pour ensuite la déposer dans des contenants adéquats. Ne pas utiliser d'absorbants combustibles comme la sciure. Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés. La matière absorbante contaminée peut présenter les mêmes dangers que le produit déversé. Contacter les autorités locales compétentes. . Se référer à la Section 13 pour l'élimination des matières contaminées.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

- : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter l'équipement de protection adéquat durant la manutention. Porter des gants de protection. Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart de chaleur/étincelles/flamme nue. - Ne pas fumer. Éviter de pulvériser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'allumage. Récipient sous pression: ne pas perforer ni brûler, même après usage. Tenir à l'écart des matières incompatibles. Toujours remettre le capuchon après l'utilisation. Laver soigneusement après manipulation.

Conditions d'un stockage sûr

- : Stocker dans un endroit frais/bien ventilé. Garder sous clef. Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient. Défense de fumer. Les extincteurs adéquats ainsi que le matériel absorbant nécessaire aux déversements doivent être rangés prêt du secteur d'entreposage de ces produits. Protéger du rayonnement solaire et ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F. Ne pas entreposer près des matières incompatibles (voir Section 10).

Substances incompatibles

- : Oxydants forts; Composés halogénés; Composées du soufre

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

<u>Limites d'exposition:</u>				
<u>Nom chimique</u>	<u>ACGIH TLV</u>		<u>OSHA PEL</u>	
	<u>TWA</u>	<u>STEL</u>	<u>PEL</u>	<u>STEL</u>
Heptane normal	400 ppm	500 ppm	500 ppm (2000 mg/m ³)	P/D
Éther diéthylique	400 ppm	500 ppm	400 ppm (1200 mg/m ³)	P/D
Dioxyde de carbone	5000 ppm	30 000 ppm	5000 ppm (9000 mg/m ³)	P/D

Contrôles de l'exposition

Ventilation et mesures d'ingénierie

- : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle. Lorsque raisonnablement faisable, ceci devrait se faire par aspiration aux postes de travail et une extraction générale convenable. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

- Protection respiratoire** : Si les concentrations dans l'air sont supérieures aux limites d'exposition permises ou si elles sont inconnues, utiliser un respirateur homologué NIOSH. Se référer à la norme CSA Z94.3 ou tout autre norme. Obtenir l'avis de votre fournisseur de protection respiratoire.
- Protection de la peau** : Porter des gants de protection. L'aptitude des gants pour un poste de travail spécifique devrait être discuté avec le fournisseur de gants de protection. Selon les conditions d'utilisation, un tablier imperméable devrait être porté.
- Protection des yeux/du visage** : Porter un équipement de protection des yeux/du visage. Des lunettes à coques antiéclaboussures sont recommandées. Un écran facial complet peut également être nécessaire.
- Autre équipement de protection** : S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail. D'autres équipements peuvent être exigés dépendant des normes du lieu de travail.
- Considérations générales d'hygiène** : Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Laver soigneusement après manipulation. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Apparence** : Liquide clair contenu dans un contenant aérosol pressurisé.
- Odeur** : Odeur semblable à l'éther.
- Seuil olfactif** : P/D
- pH** : P/D
- Point de fusion/point de congélation** : P/D
- Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition** : 35 - 93.3°C (95 - 200°F) (concentré)
- Point d'éclair** : - 45°C (- 49°F) (Éther)
< - 6,7°C (20°F) (Heptane)
- Point d'éclair, méthode** : coupelle fermée
- Taux d'évaporation (acétate n-butylque = 1)** : > 1 (acétate de butyle = 1)
- inflammabilité (solide, gaz)** : Non applicable.
- Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)** : 1,85% (Éther diéthylique)
1,2% (Heptane)
- Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)** : 48% (Éther diéthylique)
6,7% (Heptane)
- Propriétés comburantes** : Aucun à notre connaissance.
- Propriétés explosives** : Aérosols sensibles aux chocs. Les contenants fermés sous pression risque d'exploser en cas d'exposition à la chaleur excessive durant une longue période de temps.
- Tension de vapeur** : 537 mmHg @ 25°C (77°F) (Éther)
45 mmHg @ 25°C (77°F) (Heptane)
- Densité de vapeur** : > 1 (Air = 1)
- Densité relative / Poids spécifique** : 0,7 (concentré)
- Solubilité dans l'eau** : légèrement soluble
- Autres solubilité(s)** : P/D
- Coefficient de partage: n-octanol/eau / Coefficient de répartition eau/huile** : P/D
- Température d'auto-inflammation** : P/D

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**Température de décomposition**

: P/D

Viscosité : < 0,598 mm²/sec @ 20°C (68°F) (concentré)**Matières volatiles (% en poids)**

: 100%

Composés organiques volatils (COV)

: P/D

Pression absolue du récipient

: P/D

Distance de projection de la flamme

: 45,7 - 99 cm

Autres observations physiques/chimiques

: Chaleur chimique de combustion: P/D

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**Réactivité** : N'est normalement pas réactif.**Stabilité chimique** : Stable dans des conditions normales.**Risque de réactions dangereuses**

: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Conditions à éviter : Sources directes de chaleur. Ne pas utiliser dans des zones sans ventilation adéquate. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Protéger du rayonnement solaire et ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.**Matériaux incompatibles** : Oxydants forts; Composés halogénés; Composées du soufre**Produits de décomposition dangereux**

: Aucun connu, se référer aux produits de combustion dangereux à la Section 5.

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES**Information sur les voies d'exposition probables:****Voies d'entrée - inhalation** : OUI**Voies d'entrée - peau et yeux** : OUI**Voies d'entrée - ingestion** : OUI**Voies d'exposition - absorption cutanée**

: NON

EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ:**Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)***Signes et symptômes - Inhalation*

: Risque de causer l'irritation du nez, de la gorge et de la voie respiratoire supérieure. Les symptômes peuvent inclure douleur, maux de tête, nausée, vomissement, somnolence, étourdissements et autres effets sur le système nerveux central. En concentrations extrêmement élevées, le produit peut agir comme un asphyxiant et causer une respiration et un pouls plus rapide, la fatigue et l'inconscience.

Signes et symptômes - ingestion

: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Danger par aspiration. L'aspiration dans les poumons durant l'ingestion ou suivant le vomissement risque de causer une pneumonie chimique, qui peut être mortelle. L'ingestion de quantités importantes peut provoquer de troubles du système nerveux central (p.ex. étourdissements, maux de tête).

Signes et symptômes - peau

: Risque de causer une irritation de la peau de modérée à grave. Symptômes peuvent inclure rougeurs, cloques, douleurs et œdème. Si le produit est vaporisé directement sur la peau, on peut ressentir les symptômes d'engelures incluant l'engourdissement, une sensation de piqûre et des démangeaisons.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Signes et symptômes - yeux : Le contact direct avec les yeux peut causer des petites rougeurs. Si le produit est vaporisé directement dans les yeux, cela risque de causer la gelure de l'oeil.

Risque d'effets chroniques sur la santé

: Une surexposition prolongée peut entraîner de légers effets sur les reins, comme l'augmentation du poids des organes.

Mutagénicité

: Aucune donnée disponible pour indiquer si le produit ou ses composants présents à plus de 0,1% sont mutagènes ou génotoxiques.

Cancérogénicité

: Aucun des composants sont inscrits comme étant cancérogènes par ACGIH, IARC, OSHA ou NTP.

Effets sur la reproduction & Tératogénicité

: N'est pas sensé avoir des effets sur la reproduction.

Sensibilisation à la matière

: Aucune donnée disponible indiquant que le produit ou ses composants peuvent être des allergènes respiratoires.
Aucune donnée disponible indiquant que le produit ou ses composants peuvent être des sensibilisateurs cutanés.

Effets spécifiques sur organes cibles

: Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique - Catégorie 3. Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Maladies aggravées par une surexposition

: L'exposition à ce produit peut aggraver des maladies pulmonaires, oculaires, cutanées ou du système nerveux central déjà existantes.

Substances synergiques

: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

Données toxicologiques

: Les valeurs ETA calculées pour cette matière sont:
ETA orale = 6349 mg/kg

Voir les données ci-dessous pour la toxicité aiguë.

Nom chimique	CL50(4hr) inh. rat	DL50	
		(Oral, rat)	(cutané, lapin)
Heptane normal	25 000 ppm (102,5 mg/L) (vapeur)	> 15 000 mg/kg	> 2000 mg/kg (Aucune mortalité)
Éther diéthylique	32 000 ppm (97 mg/L) (vapeur)	1200 mg/kg	> 14 200 mg/kg
Dioxyde de carbone	200 000 ppm/2H (141 421 ppm/4H)	S/O(gaz)	S/O(gaz)

Autres dangers toxicologiques importants

: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Le produit ne doit pas s'infiltrer dans les drains ou les cours d'eau, ou être déposé là où cela pourrait affecter les eaux de surface ou souterraines. Le produit contient les substances suivantes qui sont dangereuses pour l'environnement: Heptane.

Voir les tableaux suivants pour les données écotoxiques pour chaque ingrédient.

Données Écotoxicité:

Composants	No CAS	Toxicité pour les poissons		
		CL50 / 96h	NOEL / 21 jour	Facteur M
Heptane normal	142-82-5	5,738 mg/L (truite arc-en-ciel)	1,284 mg/L/28 jours (truite arc-en-ciel)	Aucun(e).
Éther diéthylique	60-29-7	2560 mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	Aucun(e).
Dioxyde de carbone	124-38-9	S/O	S/O	S/O

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Composants	No CAS	Toxicité pour les daphnias		
		CE50 / 48h	NOEL / 21 jours	Facteur M
Heptane normal	142-82-5	0,2 mg/L <i>Chaetogammarus marinus</i> (puce de l'eau)	0,06 - 0,23 mg/L	1
Éther diéthylique	60-29-7	1380 mg/L (daphnie magna)	100 mg/L	Aucun(e).
Dioxyde de carbone	124-38-9	S/O	S/O	S/O

Composants	No CAS	Toxicité pour les algues		
		EC50 / 96h or 72h	NOEC / 96h or 72h	Facteur M
Heptane normal	142-82-5	4,338 mg/L/72hr (algues vertes)	0,97 mg/L/72hr	Aucun(e).
Éther diéthylique	60-29-7	> 100 mg/L/72hr (algues vertes)	100 mg/L/72hr	Aucun(e).
Dioxyde de carbone	124-38-9	S/O	S/O	S/O

Persistance et dégradabilité

- : Le produit lui-même n'a pas été testé.
Les ingrédients suivants sont considérés comme étant facilement dégradables: Heptane normal.
Contient les produits chimiques suivants qui ne sont pas facilement biodégradables: oxyde de diéthyle.

Potentiel de bioaccumulation

- : Le produit lui-même n'a pas été testé. Voir les données suivantes pour renseignements sur les ingrédients.

<u>Composants</u>	<u>Coefficient de partage: n-octanol/eau (log Kow)</u>	<u>Facteur de bioconcentration (FBC)</u>
Heptane normal (CAS 142-82-5)	4,66	P/D
Éther diéthylique (CAS 60-29-7)	0,89	P/D

Mobilité dans le sol : Le produit lui-même n'a pas été testé.

Effets nocifs divers sur l'environnement

- : Aucun autre effet négatif pour l'environnement (comme par exemple, l'appauvrissement de l'ozone, le potentiel de la création d'ozone photochimique, les perturbations endocriniennes, le potentiel d'un réchauffement global) sont prévus de cette composante.

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION**Manipulation en vue de l'élimination**


- : Cette matière et son récipient doivent être éliminés comme des déchets dangereux. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égouts / les systèmes d'alimentation en eau. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

Méthodes d'élimination

- : Éliminer conformément aux lois sur les déchets dangereux locales, provinciales et fédérales.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expédition des ONU	Classe(s) de danger pour le transport	Groupe d'emballage	Étiquette
Canada (TMD)	UN1950	AÉROSOLS	2.1	aucun(e)	
Canada (TMD) Informations supplémentaires	Peut être expédié comme QUANTITÉ LIMITÉE lorsque transporté dans des contenants de moins de 1,0 Litre dans des emballages n'excédant pas la masse brute de 30 kg. Se référer à l'article 1.17 du Règlement sur le Transport des Marchandises Dangereuses, en Langage Clair, pour plus de détails sur cette exemption.				

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- : Des conseils de prudence adéquats doivent accompagner l'emballage. Tenir à l'écart de chaleur/étincelles/flamme nue. - Ne pas fumer.

Dangers pour l'environnement

- : Ce produit rencontre les critères pour un matériel dangereux pour l'environnement selon le code d'IMDG. Consulter Section 12 pour plus de renseignements environnementaux.

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

- : Non applicable.

SECTION 15. INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Renseignement Canadien:

Renseignements Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA): Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur la Liste intérieure des substances (DSL).

Inventaire national des rejets de polluants (INRP): Ce produit ne contient aucune des substances inscrites dans l'INRP.

Renseignements SIMDUT: Se référer à la Section 2 pour la classification SIMDUT de ce produit.

Renseignement fédéral É.-U.:

TSCA: Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur le registre Toxic Substances Control Act (TSCA).

Renseignement international:

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur la liste d'inventaire internationale suivante:

Composants	No CAS	European EINECS	Australia AICS	Philippines PICCS	Japan ENCS	Korea KECI/KECL	China IECSC	NewZealand IOC
Heptane normal	142-82-5	205-563-8	Present	Présent	(2)-7	KE-18271	Present	HSR001164
Éther diéthylique	60-29-7	200-467-2	Present	Présent	(2)-365; (2)-361	KE-27690	Present	HSR001124
Dioxyde de carbone	124-38-9	204-696-9	Present	Présent	(1)-310; (1)-169	KE-04683	Present	HSR001018

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Légende

- : ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
- AICS: inventaire australien des Substances Chimiques
- ETA: Estimation toxicité aiguë
- CAS: Chemical Abstract Services
- ACNOR: Association canadienne de normalisation
- CE50: Concentration effective 50%.
- EINECS: Inventaire Européen des Substances chimiques Commerciales Existantes
- CEN : existantes et les nouvelles substances chimiques
- HSDB: Hazardous Substances Data Bank
- CIRC: Centre international de recherche sur le cancer
- IBC: Conteneur pour vrac
- IECSC : l'inventaire des substances chimiques existantes
- IMDG: Code maritime international pour les marchandises dangereuses

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La COI : inventaire de produits chimiques
 KECL Coréen : substances chimiques existantes Inventaire
 KECL Coréen : produits chimiques existants Liste
 CL: Concentration létale
 DL: Dose létale
 S/O: Sans objet
 P/D: Pas disponible
 NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health
 NOEC: Concentration sans effet observé
 NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques
 OSHA: Occupational Safety and Health Administration
 PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)
 PICCS: Philippine inventaire des produits chimiques et des substances chimiques
 RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
 FDS: Fiche de données de sécurité
 STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)
 TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada
 TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)
 TSCA: Toxic Substance Control Act
 TWA: Moyenne pondérée dans le temps
 SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail

Références


- : 1. ACGIH, Valeur seuil limite pour substances chimiques et agents physiques et exposition biologique, Indices pour 2014.
- 2. Monographies du Centre International de recherche sur le cancer, recherche 2015.
- 3. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, base de données CCInfoWeb 2015 (Chempendium, HSDB et RTECs).
- 4. Fiches signalétiques du fabricant..
- 5. OCDE - The Global Portal to Information on Chemical Substances - eChemPortal, 2015.

Date de la préparation (mm/jj/aaaa)

: 04/07/2015

Autres considérations spéciales pour une manipulation

- : Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

<p>Préparée pour: Radiator Specialty Co. of Canada 1711 Aimco Blvd. Mississauga, ON, Canada, L4W 1H7 Téléphone: 905-625-9117 (lundi au vendredi 8 h à 16 h) Adresser toutes les requêtes à Radiator Specialty.</p>	
<p>Préparée par: ICC The Compliance Center Inc. Téléphone: (888) 442-9628 (U.S.): (888) 977-4834 (Canada) http://www.thecompliancecenter.com</p>	

DÉNI DE RESPONSABILITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été établie par ICC Centre de Conformité Inc. en utilisant l'information fournie par Radiator Specialty Co. of Canada et le service de renseignements du CCOHS. Les renseignements contenus dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et à titre indicatif lorsque que vous serez exposé à ce produit. ICC Centre de Conformité Inc et Radiator Specialty Co. of Canada n'acceptent aucune interprétation comme étant une garantie exprimée ou implicite et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou la précision des données contenues dans cette fiche. Les données dans cette fiche ne peuvent être applicables en cas de mélange avec un autre produit ou dans un autre procédé.

Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée, ou modifiée de quelque façon que ce soit sans avoir obtenue, au préalable, la permission explicite de ICC Centre de Conformité Inc. et Radiator Specialty Co. of Canada.